



Légende

Grille à décantation	Regard EP Sous enrobé	Réseau E.U. privé
Avaloir simple	Regard EP	Réseau E.P. privé
Avaloir, grille à décantation	Regard H.S.	Réseau E.U. privé
Avaloir, grille simple	Regard EU	Réseau industriel
Grille E.U.	Regard Bt. E.P.	Refoulement E.P.
Grille simple	Regard Bt. E.U. siphonné	Refoulement E.U.
Vanne fermée	Regard Bt. E.U.	Refou. Etage
Clapet E.U.	Sens écoulement E.U.	Réseau E.P.
Clapet E.P.	Sens écoulement E.P.	Etage
Régulateur de débit E.U.	Autre	Réseau EU Roquefort les pins
Régulateur de débit E.P.	Régulateur EP	Réseau E.U.
Déversoir Métraville	Traitement ET	A-DIETXT
Déversoir	Traitement EU	F-Axe de voie
Plaque vanne fermée	Eau pluviale	Limite non parcellaire
Autre	Autre	Sans écoulement
Ouvrage EP	F-Détail ponctuel	Tunnel
Ouvrage EU	Grille privé	Détail linéaire
Eau pluviale	Grille	Altitude
Autre	Carniveau	Détail route
Té E.U.	Vallion couvert privé	F-DETL1
Té E.P.	Vallion couvert	Nom de voie
Plaque réduct. E.U.	Vallion aérien privé	Nom de voie
Plaque réduct. E.P.	Vallion aérien	F-Batiment
Cône E.P.	Eau usée	F-COMMUN
Croix E.P.	Eau pluviale	F-DIETBUR
Croix E.P.	Unitaire	F-Rot
Raccord E.P.	Autre	F-Lieu dit
Raccord E.U.	Branch. E.P. privé	F-Parcelle
Regard EU privé	Branch. E.P.	F-Surface de voie
Regard EU borigné	Branch. E.U. privé	Canal
Regard EU sous enrobé	Branch. E.U.	Ruisseau
	Copie de siphon	Mer Méditerranée
	siphon	Plan d'eau, bassin, piscine

AK15

AK15

L'YONNAISE DES EAUX FRANCE
CENTRE REGIONAL COTE D'AZUR
MOUGINS

**PLAN DU RESEAU
D'EAUX USEES**

nr.	date	DESIGNATIONS	Librairie	Version	Approuvé	PK
00	20/04/2015	Création du plan	S.E.C.			AK15
01	17/01/2017	Mise à jour				
02						
03						1/2000
04						A0
05						
06						
07						
08						
09						

MAITRE D'OEUVRE

ENTREPRISE

Système d'Informations Géographiques
836, Avenue de la Plaine 06250 MOUGINS
Tél. 04 92 92 40 00 Fax. 04 92 92 40 04

CE PLAN EST UN PRODUIT DE CONNEXION D'EAU ET NE PEUT ETRE COMMUNIQUE OU REPRODUIT SANS SON AUTOGRAVE ET SONT JOURNALIÈREMENT VEILLÉ ET LUS
RENDREMENTS QU'IL COMPORTE NE POURONT EN AUCUN CAS ETRE REPAGALÉS. EN CAS DE DÉSAS, VOTRE RESPONSABILITÉ SERA RECONNUE DE PLEIN DROIT.